...ment de cuisine en bois gauche en coupant du ...le bois.

— Chez MM. Sonville Frères, M. Léon Xavier, ...mmier, âgé de 24 ans, demeurant rue Gallien, ...4, a en deux orteils d'occupés par le tiqo d'un pilon.

— Chez MM. Motte et Cie, M. Delhaoke, Edmond, aide-mecteur, âgé de 46 ans, demeurant à Roubaix, rue du Fils 27, a reçu du plomb en fusion sur le pied droit.

— Dans le même établissement, M. Brelle Arthur, lisseur, âgé de 21 ans, demeurant à Tourcoing, rue des Trois Ponteres 216, s'est contusionné le pied droit en heurtant un recouvrement de lisseuse.

— Dans le peignage de l'Epeule, M. Bayeux Pierre, bonneur de peigne, 40 ans, demeurant rue Coquet, s'est contusionné l'hémi-thorax droit à la suite d'une chute.

— Chez MM. Desplechin frères, M. Georges Samurgin, ajusteur, 30 ans, demeurant rue de Napies, s'est contusionné le coude droit en soulevant un métier.

— Chez M. Florimond Wattel, M. Carlier Joseph, électricien, âgé de 29 ans, demeurant à Tourcoing, rue de Mouvaux, 32, est tombé sur une enclume en sautant à l'atelier et s'est contusionné le genou gauche.

— Chez MM. Prouvost frères et Barenne, M. Parent J.-B., tisserand, âgé de 47 ans, demeurant rue Daguesseau, 43, s'est fait un effort en soulevant un rouleau.

— Chez MM. Etienne Motte et Cie, M. Hubeau Emile, porteur de bobines âgé de 18 ans, demeurant à Wattrelos, St-Liévin, porte un abcès du médius de l'annuaire droits consécutifs à une plaie pénétrante produite par un éclat de bois.

Le ventre de Roubaix. — En décembre dernier, il a été tué à l'abattoir de Roubaix, 296 bœufs, vaches et taureaux, 937 moutons, 514 porcs, 30 chevaux.

Il a été saisi en totalité, pour tuberculose, 2 vaches, valeur 500 francs ; en partie pour tuberculose, 3 vaches valant 200 francs et un bœuf valant 100 francs.

Prévoyants de l'avenir. — Les bureaux de la 17e section informent les sociétaires que la recette de janvier sera les mardi matin d'habitude dimanche 6 courant de 10 heures à midi.

Les fonds qui seront encaissés seront portés à un compte spécial et feront l'objet d'un remboursement avec intérêts, s'il est décidé définitivement que la société n'en fera, dans le cas contraire, ils recevront leur destination normale.

Mesdames les ouvreuses et les sociétaires de bonne volonté qui voudraient prêter leur aide à cette recette, sont priées d'être au poste à 9 h. 3/4.

Savon Paris-Ménage
POUR LE LINGE ET POUR LES LAINES
Exiger rigoureusement **la tiree.**

CROIX

Dans l'enseignement. — M. Sailly, instituteur adjoint à l'école du Centre, dirigée par M. Mathieu, est nommé titulaire à l'école de Sailly canton de Lannoy.

Distinction honorifique. — M. le ministre du Commerce et de l'Industrie vient de décerner un diplôme d'honneur à M. Ledue, sergent du corps des Sapeurs-pompiers.

Statistique sanitaire. — Pendant le mois de décembre 1900, l'état-civil a enregistré 91 naissances, 1 mort-né, 9 mariages et 21 décès. Les 24 décès ont été produits par : Coqueluche 2 — Phtisie 4 — Cancer 1 — Méningite 1 — Gangrène cérébrale 3 — Hémorrhagie du cœur 2 — Bronchite chronique 2 — Pneumonie 2 — Diarrhée 2 — Débilité congénitale 2.

Autres causes de mort 7.

WASQUEHAL

Statistique des étrangers. — Il y avait dans la commune de Wasquehal, au 1er janvier 1900 : Allemands, hommes, 8, femmes 8, enfants, 9. Total 25 — Alsaciens, 2 — Belges, hommes 920, femmes, 532, enfants, 1040. Total 2492 — Hollandais, hommes, 2, femmes 4. Total 3 — Suisses, 1 homme et 1 femme — Soit en tout 933 hommes, 539 femmes et 1049 enfants. — Total 2521 étrangers.

ÉLIXIR SUÉDOIS
(Voir en de page)

TOURCOING

Réunions de commissions municipales. — La commission des finances est convoquée pour aujourd'hui vendredi, à janvier à 5 heures du soir à la mairie, pour communication importante au sujet des demandes de subventions formées pour courses de chevaux en 1901 et 1902.

Les commissions réunies des finances et des beaux-arts sont convoquées pour aujourd'hui à 6 heures du soir à l'Hôtel-de-Ville pour examiner la question suivante : Musique municipale, renouvellement de l'habillement et remplacement d'instruments hors d'usage.

CHAMBRE DE COMMERCE

Installation des membres élus au renouvellement partiel et élection du bureau pour 1901.

Hier à 3 heures 1/2 après-midi, M. Emile Lecomte, adjoint au maire a procédé au local de la Chambre de Commerce, rue Carnot, à l'installation des membres élus au renouvellement partiel du 11 décembre. Ces membres sont MM. Georges Duvilliers et Hilaire Binet, membres sortants ; Edmond Masurel, Henri Cailler et Charles Pingenot, nouveaux.

Après la formalité d'installation, les membres de la Chambre de Commerce ont procédé sous la présidence de M. Lecomte à l'élection du bureau pour l'année 1901.

En voici les résultats :

Président : M. Eugène Jourdain ; vice-président : M. Georges Duvilliers Motte ; trésorier : M. Henri Herbaux ; secrétaire : M. Joseph Bernard.

FERMETURE TEMPORAIRE

d'un important établissement industriel

L'Administration municipale nous communique la note suivante :

Depuis quelques jours, le bruit courait en ville qu'un établissement important de notre place allait fermer ses portes, ce qui aurait pour résultat de laisser sans ouvrage quelques centaines d'ouvriers.

L'administration municipale, émue à juste titre, prit des renseignements desquels il résulte que la fermeture *momentanée* de cette maison est bien justifiée. C'est, en effet, uniquement parce qu'il n'a plus de matières à travailler que cet établissement se trouve dans le cas nécessité de prendre cette détermination, les laines attendues depuis quelques jours étant en retard pour différentes causes, mais l'administration municipale a été informée de manière que : cet arrêt sera de peu de durée et qu'il sera utilisé pour faire les réparations nécessaires à l'outillage.

.˙.

Il n'y a pas lieu de faire mystère que l'établissement dont il est question dans la note ci-dessus est le peignage Lerboisie-Motte, rue Watline, connu sous le nom de « peignage Floris ».

Tout porte à croire et nous formons à cet égard les vœux les plus ardents, que la fermeture temporaire du peignage sera de courte durée.

L'arrivée des nouvelles laines ne saurait et effet beaucoup tarder désormais. Elle mettra immédiatement fin au chômage forcé de nos ouvriers et l'établissement reprendra toute son activité.

Loi sur les boissons. — *La délégation à faire par les Commerçants et Dépositaires d'alcool.* — Nous croyons rendre service aux intéressés en les informant qu'aux termes de l'article 17 de la loi sur les boissons, exécutoire depuis le 1er janvier, les Commerçants et dépositaires d'alcool établis en tous lieux, sont tenus de faire aux bureaux de la Regie, déclaration des quantités d'alcool existant en leur possession.

Ces déclarations seront reçues dans tous les bureaux de la Regie et dans les bureaux d'octroi suivants : Central-Gare, rue Latérale, de Roubaix, pont de Mouvaux, Canal, bureaux dits de Lille et de Courtrai.

Adjudication de travaux de voirie

Il a été procédé hier, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Maurice Cordier, adjoint au maire, assisté de MM. Lepint et Ducoulombier, conseillers municipaux, et en présence de MM. Bouyart, directeur de la voirie et Bulté, receveur municipal, à l'adjudication des travaux de voirie ci-après :

Rue de Saint Quentin, construction d'une chaussée pavée, dépense évaluée à 6 500 francs. Adjudicataire, M. Pierre-Delaunoy, entrepreneur de Lille, au prix du devis.

Rue de Wattignies, construction d'une chaussée pavée dépense évaluée à 7 500 francs. Adjudicataire, M. Louis Delaunoy, au prix du devis.

Cimetière principal, central et de la Croix-Rouge, creusement de fosses et entretien. Dépense, 5 500 f.

M. Brunin-Goffaux, horticulteur à Tourcoing, adjudicataire à 15 fr. 25 0/0 de rabais.

Cimetière du Blanc-Seau. — M. Jules Lebrun, 48, rue de la Gare, à Wattrelos, au Blanc-Seau, adjudicataire à 25 0/0 de rabais.

Vol de bijoux à l'aide d'effraction d'une glace. — Le 17 janvier, entre 8 et 9 heures du soir, un ou plusieurs malfaiteurs ont coupé la glace du magasin des époux Lamartinière, marchands d'étoffes et bijoux, rue Cuvier, au Blanc-Seau.

Par l'ouverture, les malfaiteurs enlevèrent divers bijoux et notamment des montres pour une valeur de 500 fr.

Ce n'est que le mercredi matin, 2 janvier, que les époux Lamartinière constatèrent le vol au moment où ils ouvraient le magasin.

Déclaration du vol a été faite à la police qui a ouvert une enquête.

Une arrestation a été faite à Roubaix se rapportant à ce vol. Nous la mentionnons d'autre part.

Arrestation. — La police a mis en état d'arrestation le nommé Marie Bassalee, veuve Boutreingue, 40 ans, demeurant à la Croix-Rouge, pour Wilken, sous l'inculpation d'outrage public à la pudeur et ivresse.

Accidents de travail. — Mlle Félicie Dubuyer, 17 ans, cordière chez Vancoomenbrode fils, cordier, rue des Orphelins, a été blessée à l'index gauche par la chute d'un moulin en bois. Docteur Playoust, cinq jours.

— M. Louis Lecomte, 43 ans, décarbonneur chez Mathon et Dubruile, boulevard Gambetta, a eu le pied droit serré entre la roue de chariot et le rail d'un métier. Plaie contuse du gros orteil gauche avec arrachement de l'ongle. Docteur Picquet, 3 semaines.

— M. Victor Fontaine, corroyeur chez Valentin Roussel et fils, fabricants, place Thiers, est tombé d'une échelle d'une hauteur de 3 à 4 m. Docteur Vanoeuflinie, 8 jours.

Les arrivages aux Halles. — Il est arrivé aujourd'hui : Beurre, 1 000 k. ; œufs, 1 000 douzaines ; fromages, 25 k. ; Poulets, 100 k. ; Pommes de terre, 200 k. ; navets, 200 k. ; oignons, 50 k. ; lapins de garenne, 4 pièces ; fromages, 50 k.

LILLE

La question du désarmement. — Le général Pierron, gouverneur de Lille, maire de Lille, et M. Delesalle, adjoint aux finances, sont partis pour Paris dans le but de s'entretenir avec le ministre de la guerre, au sujet du démantèlement des fortifications de la ville de Lille.

Non concitoyens. — Le très distingué jardinier en chef de la ville, M. Saint-Léger, vient de faire partiire en collaboration avec M. Bellair, jardinier en chef du palais de Versailles, un volumineux et intéressant ouvrage sur les *Plantes de Serre* : la description, la culture, l'emploi des espèces ornementales cultivées dans les serres de l'Europe. Un travail qui manquait absolument en horticulture, sera bientôt dans toutes les bibliothèques de jardiniers.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de Gérard Grand, père de M. Grand, vice-président du Conseil de Préfecture. Mme Grand, qui était âgée de 72 ans et habitait avec son fils, le docteur Grand, la commune de St-Agrève (Ardèche), était adorée de tous les habitants qui se rappelaient avec émotion sa bienfaisance et les services rendus par son regretté mari, M. Grand père, qui avait été maire de St-Agrève. Nous présentons nos compliments très sincères de condoléances au sympathique M. Grand, vice-président du Conseil de préfecture.

— Mme Allard, femme de M. Allard, gouverneur de Lille, est morte hier subitement au moment où elle allait recevoir dans ses salons les invités qui venaient lui présenter leurs souhaits.

Accident mortel. — Un charretier au service de la Compagnie du gaz de Wasemmes, M. Ernest Veghe, âgé de 35 ans, demeurant rue Neuve, passait avec son camion, hier vers six heures et demie du soir, boulevard Montebello, lorsque ses chevaux prirent peur et s'emballèrent. Les rênes s'étant rompues, le conducteur voulut sauter de son siège sur la chaussée mais il prit mal son élan et tomba sous les roues de son véhicule qui lui passèrent sur le corps, lui fracturant trois côtes et lui perforant le poumon. Relevé aussitôt et transporté à l'hôpital de la Charité dans un état désespéré, le malheureux y rendait le dernier soupir quelques heures plus tard.

Un bébé étouffé. — Une jeune mère, Mme Albertine Coppens, demeurant rue Marquelez, 7, se levait la nuit dernière pour donner le sein à son enfant. Agé de quinze jours. Elle l'ôta de son berceau et le prit auprès d'elle dans son lit.

Quelques instants plus tard le sommeil s'emparait de cette dans cette position. Lorsqu'elle se réveilla, vers cinq heures du matin, elle s'aperçut avec épouvante que son enfant, couché à côté de son berceau, était mort asphyxié. On courut chercher M. le docteur Dhaine, qui ne put que constater le décès, l'attribuant à l'asphyxie. On juge du désespoir de la pauvre mère.

Malade dans la rue. — Hier, vers trois heures et demie, Mme Victorine Heron, âgée de 34 ans, couturière, demeurant rue Sébastopol s'est trouvée subitement indisposée en passant sur la Grand Place.

Transportée dans une pharmacie voisine elle y reçut les soins de M. le docteur Gérard et put ensuite regagner son domicile.

L'accident de la place du Théâtre — Les deux victimes de la place du Théâtre dont nous avons parlé hier, M. Auguste Lorthiois et Alfred Duthois, sont dans un état satisfaisant. Malgré la gravité de leurs blessures, il est permis d'espérer qu'ils n'y succombent pas.

Les vols. — Une enquête est ouverte au 7e arrondissement au sujet du vol d'une montre en argent et d'un porte-monnaie renfermant cinq à six francs dont a été victime dans l'après-midi du mardi, un peigneur de lin, M. Emile Lewis, demeurant rue de Mulhouse, 16.

— Des malfaiteurs se sont introduits la nuit dernière en brisant un carreau de la fenêtre chez M. Edmond Poutrelle, charpentier, rue d'Arras, 166, et après avoir fracturé un tiroir se sont saqueés en emportant une somme de 20 francs qu'ils y avaient trouvée.

Une enquête est ouverte au 7e arrondissement au sujet de ce vol.

— M. Lefermez, demeurant rue des Tanneurs nationaux a déclaré que vers 8 heures hier après-midi qu'ayant laissé sa canne d'une valeur de 10 francs près de lui. Un individu la trouvant de son goût, la prit et disparut.

Sur la plainte déposée entre les mains de M. Cordier, commissaire de police du 3e arrondissement, une enquête est ouverte.

— Une enquête est ouverte au 9e arrondissement, au sujet d'un vol de jambonneau d'une valeur de 5 francs, au préjudice de M. Dubois, boucher, rue du Faubourg de Roubaix, 107.

— Les sieurs Pierre Luycke, âgé de 31 ans, charpentier et Léonard Vanhuffelen, tous deux sans domicile fixe, ont été arrêtés, hier, par la police du 8e arrondissement, pour vol d'un parapluie au préjudice de M. Rebaut, boucher, boulevard de la Liberté, 77.

LE NORD

Un suicide à Thumesnil.

Un enfant, M. Jean-Baptiste Martin, 12 ans, rue Saint-François, 15, à Thumesnil, vient de se tuer, d'une balle dans la chambre, mardi dans l'après-midi. Après avoir pris une charge à l'autre, il s'amusa son fusil, mardi, vers 2 h. 1/2, dans la chambre, lorsque le malheureux, en tombant, le prit, tirant de cartouche, Mlle Bachelet, monta à la chambre et trouva Martin gisant par terre, le ventre en dessous, étant mort. Elle courut prévenir sa mère. Un docteur appelé, constatait n'a pu que constater le décès.

— Hier, vers 10 h. 1/2, M. Maurice Simon, 49 ans, élève à l'Institut industriel, restreint de vacances venant de Valenciennes. Il coulla à un commissionnaire une petite caisse en bois noire d'un poids de 29 kilogr. contenant du linge et un litre de fine champagne, d'une valeur de 25 francs. Lorsqu'il entra à l'Institut, il constata que les charnières de la caisse venient été brisées. La bouteille de fine champagne avait disparu M. Simon a déposé une plainte entre les mains de M. Théliard, commissaire de permanence.

DOUAI

Chute de douze mètres

Hier, à onze heures du matin, M. Omer Dupain, 35 ans, couvreur, est tombé de la toiture de l'établissement de charbonnerie, rue de douze mètres et s'est fracturé plusieurs côtes.

Il a été transporté en voiture à son domicile, à Extrès.

VALENCIENNES

Vol avec effraction à Escarmain

Un vol audacieux a été commis le 1er janvier au préjudice de M. Ildefonse Denis. Le malfaiteur a cassé une vitre de la façade pour pénétrer dans l'habitation. Le vol a dû être commis vers onze du soir, car un voisin, M. Léon Cartier a vu, à ce moment de la lumière dans la maison, et on a constaté que la cuisine était éclairé avec une bougie et du papier.

A l'aide d'un couteau à betterave, on l'a petit couteau de cuisine, d'un tiroir, les objets qu'on a retrouvés tordus et cassés, le voleur a forcé le secrétaire fermé à double serrure et y a pris 70 francs de numéraire, quatre services de table en argent qui se trouvaient dans un tiroir du même meuble, mais qui ont été enlevés. Vainement le malfaiteur cherche des valeurs dans un tas de vieilles qui étaient dans le tiroir de se retirer il tout une large lampée de genièvre à un litre resté sur la table. Des soupons pèsent sur un individu de la commune qui pourrait bien être l'auteur du vol, méfait du même genre antérieurement commis.

DUNKERQUE

Capture d'une bande de malfaiteurs

A la suite de l'enquête ouverte sur l'audacieux vol commis, il y a huit jours à St-Pol, chez M. Louis Lossérgel, M. Sauvage, Commissaire central de police, accompagné d'une dizaine d'agents, s'est rendu à Coudekerque-Branche et a procédé à l'arrestation de la bande de bandits voleurs qui, depuis quelques mois, terrorisaient Dunkerque et les environs.

Un seul des voleurs, le chef malheureusement, a réussi à prendre la fuite. C'est un nommé Albert Kerfyser, âgé de 34 ans, les quatre autres individus arrêtés sont tous trois frères Fernand, Gustave et Gaston Kerfyser, trois dangereux rôdeurs de 18, 19 et 21 ans, et Marie Vermèche une fille de 20 ans, maîtresse de l'un d'eux et même des trois frères Kerfyser, du reste.

Albert Kerfyser habite aux *Folies Bergères*, et les trois frères au *Canon d'Or*, deux estaminets de Coudekerque-Branche.

Au moment où ces bandits ont été arrêtés, ils partaient en expédition. Ils avaient aux pieds des chaussons, et étaient armés de revolvers, attaches avec des cordes.

Dans le repaire des malfaiteurs on a trouvé de nombreux objets, provenant du vol commis chez M. Lossérgel, un grand pot de beurre dont nous avons parlé, des pots de confitures, des pistolets à crosse noire incrustés d'or avec écusson argent, des bouteilles de vin, d'huile, trois cigares.

Une délicieuse petite pendulette dont le cadran est entouré d'une rangée de brillants et surmontée d'un petit ange ailé qui joue de la flûte.

— On trouvé également tout un attirail de cambrioleurs : des ressorts, des pinces monseignemes, plusieurs limes aplaties du bout, — l'une est en partie brisée, — des clés diteuques de rat, des ciseaux à froid, des vrilles, un vilbrequin, des lanternes, etc.

Enfin on a découvert dans une malle une fausse barbe avec moustaches postiches, des revolvers, des poignards, des couteaux à vivole ; on a également trouvé une canne-fusil et une arme terrible : c'est une espèce de plane de tonnelier longue d'un mètre, large de quatre doigts et solidement emmanchée dans un morceau de bois de trente centimètres de long environ.

Dans la malle, dont nous parlons plus haut, se trouvaient une carte d'électeur au nom de Rychebuche et un permis de chasse au nom de Kerfyser Albert-Désiré, chaudronnier, demeurant à Rosendael.

Un renseignement intéressant et qui laisserait supposer que le vol de Saint-Pol a été commis pendant l'absence de M. Lossérgel, c'est-à dire dans la soirée, c'est que la pendule qui, jadis marchait bien et qui est maintenant détraquée, est arrêtée à 11 heures 45.

Dans la déposition faite au Commissaire d'Or, M. Sauvage s'est remarqué que la chemisette qui était sous des décombres, entre en tas, et trouvée à l'intérieur une dizaine de bouteilles de vin.

Tous les objets découverts chez ces dangereux malfaiteurs ont été portés à la mairie de Coudekerque-Branche.

Ces bandits malfaiteurs, qui ont été conduits au parquet jeudi après-midi, sont incapables de renouvelé vols, entre autres ceux commis à Loos-Plage et à Fort-Mardyck. Dans ce dernier, le droite on a retrouvé leur façon toute particulière de... travailler ». La comme à Saint-Pol, le coffre-fort avait été enlevé et transporté dans la campagne.

Précautions à prendre pendant l'Hiver

C'est la saison funeste à ceux qui ont les voies respiratoires délicates. La bronchite, la toux, les rhumes, les maux de gorge, les angines, qui ne s'arrêtent pas en dépit de tous les remèdes, sont toujours le lot de l'hiver. A chaque moment la recherche est à rechercher et les soins de toute nature sont mis en pratique, pour combattre ces périodes aiguës. A plusieurs reprises, nous avons cité des exemples accompagnés de certificats émanant de personnes qui ont pris avantage le fortifier leurs bronches et à faire disparaître toute trace de maladie. Un nouveau cas de guérison nous est signalé par Mlle J. Malpart, 86, rue Colbert à Cette (Pas-de-Calais). Elle a souffert très longtemps une toux opiniâtre le tourmenta et l'avait réduite à un grand état de faiblesse. Elle eut la bonne fortune d'employer les Pilules Pink qui sont un excellent tonique et, ne qu'n'eut pu faire aucun autre remède, les Pilules Pink l'ont fait.

« Les Pilules Pink, écrit Mlle Malpart, m'ont complètement guérie d'une toux opiniâtre dont

Mlle J. Malpart, d'après une photographie

je n'avais pu me débarrasser par d'autres moyens. Elles m'ont en même temps fortifiée, et ma santé est tout à fait consolidée. »

Les victimes de ce mal sont nombreuses et l'anémie qui en est la conséquence les emporte souvent. Les Pilules Pink sont très efficaces contre l'anémie, la chlorose, les maladies d'estomac, les affections nerveuses et l'affaiblissement général chez l'homme et chez la femme à la suite de surmenage ou de maladies aiguës telles que la bronchite ou l'influenza dont la convalescence est longue et si pleine de dangers. Ces Pilules sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal, Gabiée et Cie 3, rue Richelieu, Paris, 3 fr. 50 la boîte et 27 fr. 50 par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Incendie. — Mercredi, à dix heures du soir, un incendie a détruit une petite maison du faubourg Rouville, occupée par M. Désiré Caron, imprimeur, et appartenant à M. Aimé Legentil. Les dégâts s'élèvent à 25 000 francs. Quant au locataire, il était absent ainsi que sa femme. Cette dernière sortait partie pour Lille il y a quelques jours. Caron, lui, était parti pour Douai hier, sans six mores du soir, disant à un voisin qu'il allait à la gare prendre le train de 7 heures pour Lille.

Le sinistre s'est en effet rendu à Lille. Il a été de la mercredi soir, une lettre à un homme d'affaires de notre ville.

La cause de l'incendie n'a donc pu être établie, étant donnée l'absence du principal intéressé.

BETHUNE

Amnesie-les-Béthune. — La faïence d'Amnesie-les-Béthune, fondée le 1er décembre 27 janvier. A cette occasion il y aura comme les années précédentes concert, banquet et grand bal.

Si MM. les Limonadiers et Cabaretiers

qui n'achètent pas directement chez nous le

BANYULS-TRILLES

ne voient nus s'exposer à de graves dangerments, nous les engageons à exiger de leurs fournisseurs étiquettes sur la bouteille et la garantie de notre marque sur facture.

TRILLES & FILS.

BIBLIOGRAPHIE

Notre concitoyen, M. Georges Ansart, secrétaire du Conseil des Prud'hommes de Roubaix, vient d'éditer chez M. Forcade, un petit opuscule : Propriétaires et locataires, leurs obligations, leurs droits et leurs devoirs. Cet ouvrage, d'une utilité incontestable est du plus grand intérêt.

SPECTACLES et CONCERTS

Hippodrome-Théâtre. — M. Bourdette nous donnera *Fanet le mercredi à matinée consacrée.*

.˙.

On nous annonce que l'impresario Ch. Baret, directeur de Roubaix, prépare une représentation de la *Robe Rouge*, l'œuvre si remarquable de M. Brieux, dont le succès fut considérable au Vaudeville, et qui précédemment fait quelques dans quelques jours sur l'affiche de ce théâtre.

L'Académie française a couronné la *Robe Rouge* en plus donnant le prix Montyon à récompenser l'œuvre la plus originale comme forme et comme pensée.

Parmi les nombreux artistes (car la distribution ne comprend pas moins de vingt rôles), nous relevons les noms de Mme Testandier, le grande artiste de l'Odeon ; de M. Mévisto, dont les créations furent si souvent appreciées à la Porte-St-Martin, et tout dernièrement encore au Théâtre Antoine, du bon comique Bassiile, des excellents Lemarchand, Schaub, Monplaisir, etc.

.˙.

— *Les Noces de Jeannette* et le *Fille du Régiment* ont eu dimanche mercredi devant une salle assez bien garnie pour un lendemain de fête.

Ces deux opéras ont été pour Mme Mikaelly une nouvelle occasion de nous faire apprecier son réel talent de chanteuse et de comédienne.

Nous avons eu occasion de la remarquer légère possédant un organe assez sympathique et des qualités artistiques assez remarquables. C'est une artiste dans toute l'acceptation du mot que la jeune fille a prouvé par ses applaudissements et ses rappels combiné il l'avait en grande faveur.

M. Tricot a chanté le rôle de *Jean* avec beaucoup de brio et de nature.

Dans la *Fille du Régiment*, M. Mikaelly partage le succès de sa charmante partenaire et a donné au rôle de Tonio une interpretation irreprochable.

M. Berson a fait un excellent Sulpice et Mme Lefort une marquise parfaite.

L'orchestre très bien dirigé par M. Brouet mérite un mot d'éloges.

Une mention spéciale à M. Boudoes pour la façon spéciale dont il a accompagné Mme Mikaelly dans les *Noces de Jeannette*.

D.

MALADIES de l'ESTOMAC. — Poudre digestive du Docteur Herfier, Pharmacien de 1re classe, 148, rue de Lannoy, **Roubaix.**

Chronomètre BARTHET
Marque de Fabrique
Breveté Fabricant de FABRIQUE A. BARTHET à BESANÇON
Bien avec BULLETIN de GARANTIE et de Contrôle officiel de Marque de la Ville
20f Argent doré 30f Argent
A LA MAISON de CONFIANCE
Directeur : A. BARTHET, à Besançon (Doubs)

Docteur Rouleau, 148, rue de Lannoy. — *Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 8 heures.*

POUR RECEVOIR GRATUITEMENT
un **Sac** échantillon de « *BOUILLIE de CROISSANCE* » il suffit d'envoyer ce Bon avec nom et adresse à la **Société du Parfait Nourricier, 70, Rue Rochechouart, à PARIS.** — C'est la seule farine alimentaire qui, à la fois savoureuse, complète et phosphatée, puisse assurer **Un Croissance** à ses **Enfant, le Rétablissement** d'un **Convalescent, la Santé** d'un **Vieillard.**
BIBERON PARFAIT NOURRICIER *Présenté à l'Académie de Médecine par le Professeur DIEUPE* **Seul nettoyable et sans danger**

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Valenciennes

Le tribunal correctionnel a condamné pour vol d'un vêtement au préjudice du sieur Emile Degard son beau-frère, Lucien Wattiez, de Rœulx, à 15 mois de prison par défaut.

Pour vol de charbon il y en avait bien pour 30 centimes, au préjudice de la Compagnie des Mines de Thivencelles et Pommes-Hall, Hector Mathieu, 28 ans, Emmanuel, et son fils, Hector Mathieu, 18 ans, mineur à Thivencelles, à 5 fr. d'amende chacun avec sursis.

Pour vagues, outrages, rébellion et outrages à agent, Victorine Tuine, de Denain, 1 mois de prison et 16 fr. d'amende pour les délits et 5 fr. pour outrages. Condamnée par défaut.

Louis Ringeval, mineur à Marly, 19 ans, poursuivi pour le plaisir de son père qui ne pensait qu'à l'a frappé est acquitté.

Amélie Delbecq, femme Lalin, ménagère, à Vieux-Condé, est incriminée d'infraction à un arrêté d'expulsion et de frande.

Le 23 décembre, elle est sortie de la maison d'arrêt où elle venait de purger 8 mois de prison pour les mêmes délits.

L'affaire est renvoyée à une autre audience.

BOURSES et MARCHÉS — SPECTACLES et CONCERTS — RENSEIGNEMENTS DIVERS

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE TOURCOING

Théâtre de Tourcoing, rue de Tournai, 18. — Direction Alexandre, fils (Du Gaudé). — Bureaux à 6 h. 1/2. Rideau à 7 h. — Dimanche 6 janvier, à l'occasion de la nouvelle année, représentation de gala.

LE MAITRE DE FORGES

Pièce en 6 actes de Georges Ohnet.

1. Les deux ménages. — 2. Le mariage. — 3. La provocation. — 4. Le repentir. — 5. La dot.

Prix des places : Loges, 2 fr. 50 ; fer parquet, 1 fr. ; Stalles parquet, 1 fr. 50 ; très Galeries, 1 fr. ; Secondes, 0 fr. 50.

Grand-Théâtre de Lille. Direction Bourdette. Vendredi 4 janvier. Bur. à 7 h. — Rid. à 7 h. 1/2. — Représentation à prix réduits — **Les Petites Brebis**, opérette en 3 actes — Représentation de Phamous sacrée Zaza, comédie en 5 actes.

A 10 heures, **Les Petites Brebis.**

CONVOCATIONS

Roubaix. — *Chevaliers de la Fourchette.* — La commission administrative des Chevaliers de la Fourchette de Roubaix prie les membres du conseil bien assister à la réunion générale qui aura lieu ce soir à 8 heures à 8 heures. Un punch sera offert aux sociétaires au siège de la société, chez M. Fontenaud, Lebon, 8, place de Reims, Roubaix.

PETITE CORRESPONDANCE

Mme Veuve Pierre Delaporte, rue Jacquemars au Bois, Paris. — Merci pour votre aimable lettre. Votre